

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Renforcement-de-l-Economie-sociale-et-solidaire>

Renforcement de l'Économie sociale et solidaire

- Les Cousins - Bolivie -

Date de mise en ligne : lundi 10 juin 2013

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

L'économie sociale et solidaire concerne des démarches précises pour créer des unités productives reposant sur l'associativité et les relations solidaires dans le but d'« humaniser » l'économie de marché, s'appuyant sur des bases sociales et un commerce équitable dans un monde globalisé. Elle essaie de construire et de consolider « une autre façon » de faire de l'économie, différente de l'économie d'entreprise capitaliste et son économie publique.

L'économie sociale et solidaire joue un rôle important et croissant dans l'économie réelle par un apport en emploi, en protection sociale et d'autres avantages sociaux et économiques. Ce modèle d'économie comprend des petites entreprises essentiellement collectives où se développent des initiatives de production, générant échange et consommation, où l'on privilégie le développement de l'être humain dans une démarche durable.

Les organisations solidaires sont un ensemble d'organisations d'initiative privée qui suivent des objectifs de bénéfice collectif ou social et ont pour principes communs l'adhésion libre, la démocratie, l'absence de bénéfice individuel, le développement de la personne et l'indépendance en face de l'État.

Grâce à leurs caractéristiques, les organisations d'économie sociale et solidaire commencent à devenir une priorité dans les programmes de gouvernement : des politiques de développement national et régional se mettent en place.

Dans les pays membres de la Communauté Andine des Nations (la Bolivie, la Colombie, l'Équateur et le Pérou) des réformes politiques sont mises en place pour reconnaître le rôle que tiennent les coopératives et autres organisations d'économie sociale et solidaire pour la réduction de la pauvreté et pour la promotion de l'inclusion sociale.

La Bolivie est celui parmi les États membres de la CAN, qui a le plus accompagné l'économie solidaire par son cadre réglementaire. Parmi ces réglementations, on trouve majoritairement des textes constitutionnels qui ouvrent le chemin à une consolidation de l'économie solidaire : « l'économie plurielle est constituée des formes suivantes d'organisation économique : communautaire, étatique et privée ». « L'économie plurielle articule différentes formes d'organisation économique sur les principes de complémentarité, de réciprocité, de solidarité, de redistribution, d'égalité, développement durable, équilibre, justice et de transparence. L'économie sociale et communautaire complétera l'intérêt individuel avec le fait de vivre bien en collectif. »

Avec l'arrivée au pouvoir du président Evo Morales (2006) l'économie sociale et solidaire en Bolivie s'est renforcée. Avant, elle employait 25 %. Actuellement, on est arrivé à 35 % au niveau national, grâce à une plus grande participation et une visibilité des économies communautaires.

Cette économie génère des bénéfices et des emplois dans les communautés. Elle a deux objectifs : l'économique et le social. Pour se développer seulement dans la partie économique, plusieurs organisations, avec leurs bénéfices ont construit un dispensaire, des unités éducatives, des ponts, contribuant au développement de la communauté. Ces améliorations d'infrastructures ont également développé la productivité.

Le courant Économie Sociale Solidaire (ESS) en Bolivie prend de l'ampleur. Le Ministère du Commerce Intérieur et des Exportations a décidé d'intégrer l'économie solidaire dans toutes les politiques publiques. Cet acte volontaire s'appelle la « estrategia plurinacional de economia solidaria y comercio justo » (Stratégie nationale pour l'économie solidaire et le commerce équitable). Elle repose sur un document central l'« Avant-projet de Loi de Commerce équitable » en discussion dans les organisations productrices. En attendant, l'élaboration d'un document complémentaire permet d'appliquer le contenu de l'avant-projet mentionné, avant le vote de la loi sur la stratégie globale.

Dans le processus d'approbation de la « *Stratégie nationale pour l'économie solidaire et le commerce équitable* », cette proposition doit nécessairement être soumise à discussion et validation auprès de toutes les organisations sociales impliquées dans le commerce équitable. Ce processus était sous la responsabilité du Ministère de Développement Productif et d'Économie Plurielle à travers du Vice-ministère du Commerce Intérieur et d'Exportations. L'appui et le soutien des organisations sociales ont été indispensables pour d'atteindre l'élaboration de cette stratégie.

Parmi les problèmes auxquels la Bolivie doit faire face, on note :

Le principe de ce modèle d'économie est vu comme une démarche de type « communiste » alors qu'il est essentiellement communautaire

Dans la « *media luna* » (région Est de la Bolivie), l'économie communautaire ne se développe pas, parce que son modèle de production repose sur des entités individuelles et capitalistes. La Bolivie est divisée en deux parties, les Andes et l'Est, mais le CIOEC (Coordinatrice d'Intégration des Organisations Économiques Campesinas de la Bolivie) souhaite pouvoir harmoniser le pays et travailler avec toutes les zones géographiques.

En imposant par le haut la création d'entreprises communautaires, dans lesquelles on promeut des pratiques différentes de celles déjà existantes sur le terrain, le gouvernement perturbe fortement ces communautés dans leur façon de travailler.

La Bolivie a fait de grands progrès dans l'application d'une économie communautaire comme axe central d'une économie plurielle. Le processus de construction d'une politique publique en matière d'économie solidaire doit suivre son cours et reposer sur les réussites remarquables sur le terrain. Il doit également permettre d'intégrer le plus grand nombre d'acteurs institutionnels de l'État Bolivien.

Le gouvernement actuel pousse le développement de l'économie sociale et solidaire, à travers son Ministère de Développement Productif, dans le cadre d'un Plan de Développement National. La COIEC a fortement participé à la rédaction de la Loi qui bénéficiera aux Organisations Économiques Campesinas (Paysannes). L'objectif est de canaliser les crédits aux producteurs eux mêmes, pour qu'ils acquièrent leur autonomie alimentaire et pour que le Gouvernement puisse établir des collaborations directes avec eux.

En Bolivie le *Réseau National de Commercialisation Communautaire de la Bolivie* (RENACC), est principal réseau de développement du modèle « Économie Solidaire et Commerce Équitable » auprès des organisations rurales et urbaines. La majorité de ses membres sont des organisations d'artisans ayant une forte présence sur le marché local. La RENACC est orientée vers la formation des producteurs. Elle les accompagne pour le développement de la qualité des productions et l'amélioration des ventes sur le marché local. Elle travaille aussi sur la parité hommes/femmes, la protection de l'environnement et la valorisation de la culture et de l'identité nationale.

Texte de Laura Ramirez, d'origine bolivienne, en stage à Ressources Solidaires , étudiante à l'IAE de Nantes en L2.

Source : <http://www.ressources-solidaires.org>

[El Correo](#), 10 juin 2013

[\[Contrat Creative Commons\]](#)